

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 5 fr.
 PÓLROZCZNIE..... 10 fr.
 ROCZNIK..... 20 fr.

Zagranicą:

ROCZNIK..... 22 fr.

TELEFON:

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 5 fr.
 SIX MOIS..... 10 fr.
 UN AN..... 20 fr.

Etranger:

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE:

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA POLOGNE et l'opinion française

Incontestablement, l'opinion française est favorable à la restauration de la Pologne.

L'obligation où se trouve le prince Lubomirski, régent de Pologne, de complimenter le Kaiser, en des termes que la presse allemande rapporte d'ailleurs de façon tendancieuse, la nécessité pour le gouvernement provisoire de Varsovie de se plier aux exigences du vainqueur allemand ne sauraient tromper l'opinion publique en France.

La Pologne, délivrée de son maître russe, se débat maintenant entre ses deux copartageants germaniques; la lutte est pénible et risque d'être longue encore; il y faut des précautions, des feintes et même des ruses.

Mais l'idée que de la guerre sortira l'indépendance de la Pologne, en même temps que la libération de la Belgique et de l'Alsace-Lorraine, est une idée fortement ancrée dans la pensée française.

Une inquiétude cependant se manifeste chez certains esprits. La Pologne nouvelle sera-t-elle assez forte pour sauvegarder son indépendance, pour échapper à l'influence et même à la conquête morale et matérielle de l'Allemagne.

Pareille question pourrait se poser pour la Hollande et le Danemark, petits pays de quelques millions d'âmes quasiment enveloppés par le territoire allemand. Mais pourquoi ne poser la question qu'à l'égard de la Pologne qui, même dans les combinaisons réduites que les Austro-Allemands préparent pour elle, comptera au moins vingt millions d'habitants?

On se plaît à rêver pour la future Pologne une « fédération » avec la Russie ou avec d'autres nations voisines de l'Etat polonais reconstitué. M. Marcel Sembat prononce le mot dans *l'Humanité*. A l'exemple de ses confrères en socialisme, il cherche plutôt à unir les peuples qu'à les diviser en une « poussière » de nationalités. Souci louable, auquel on ne saurait qu'applaudir, à une condition cependant.

On voit bien l'intérêt que peuvent avoir les différentes nationalités de Russie à garder entre elles un lien fédéral ou simplement confédéral; on voit bien l'avantage que trouveraient les nationalités émancipées d'Autriche-Hongrie à maintenir entre elles, et même à réaliser avec d'autres nations voisines une large union politique; mais la condition primordiale d'un tel assemblage de peuples, c'est que chacun réalise tout d'abord sa pleine indépendance politique et s'unisse volontairement et librement à la confédération nouvelle.

Au sein d'une *Confédération*, les divers Etats confédérés gardent leur indépendance et n'en aliènent que des parties déterminées par le pacte confédéral. La Bavière dans l'ancienne confédération germanique, et même la république de Hambourg, restaient des Etats souverains.

Au contraire dans une *fédération*, l'indépendance de chaque Etat fédéré est remplacée par une autonomie plus ou moins large; le lien fédératif est plus étroit, plus serré que le lien confédéral. Hambourg aujourd'hui n'est plus indépendant, mais seulement autonome.

Il ne faut donc pas à la légère parler de fédération et de confédération, ni surtout donner l'impression que l'on puisse confondre ces deux formes politiques, si distinctes l'une de l'autre.

Les Etats-Unis, la Suisse, l'Allemagne furent des confédérations et sont devenues des fédérations. La Pologne, la Finlande, l'Ukraine, la

Moscovie pourront former une confédération, si l'on tient vraiment à conserver le cadre territorial de l'Empire russe. Mais dans une fédération russe, le lien fédéral établi entre ces divers pays, le serait évidemment en faveur de l'ancien centralisme moscovite.

Une union des peuples émancipés de Russie n'est sans doute pas impossible, mais à la condition que ces peuples vivent librement dans le cadre d'Etats indépendants, réunis volontairement par un lien confédéral, ou par tout autre lien nouveau que le droit international pourra créer à l'usage de nations devenues démocratiques.

Mais pourquoi rejeter toujours la Pologne dans des combinaisons politiques qui rangent la nation polonaise parmi les populations si arriérées de l'Europe orientale, populations si différentes du peuple polonais lui-même.

La Bohême, la Hongrie, la Roumanie, la Yougo-Slavie sont beaucoup plus près de la Pologne, que la lointaine Moscovie, à demi asiatique.

Et puisque l'on parle de fédérer et de confédérer les peuples, pourquoi ne pas se rappeler que l'ancienne république de Pologne, bien plus vaste que l'Allemagne, était elle-même une fédération de la Lithuanie, de la Russie-Blanche, de l'Ukraine et de la Pologne proprement dite?

Cette fédération ne saurait-elle renaître, même partiellement?

Ne pourrait-elle se transformer en une libre et fraternelle confédération? Les Alliés d'Occident ne manqueraient pas de s'en réjouir.

Seuls les ennemis traditionnels de la Pologne pourraient s'y opposer.

Georges BIENAIMÉ.

Les grèves en Autriche et la question polonaise

Le mouvement de grève qui s'étendait de Vienne dans toutes les provinces autrichiennes prend fin, dit-on, parce que le gouvernement s'est empressé de négocier avec les délégués des ouvriers. Le 19 janvier les délégués, sous la conduite des députés socialistes Victor Adler, Renner, Seitz et autres ont été reçus par le ministre président von Seidler.

M. Seidler a fait de longues déclarations, qui peuvent se résumer ainsi:

Le plus ardent désir de l'empereur est de terminer la guerre par une paix honorable. Le gouvernement fait et fera tout son possible pour qu'une paix générale soit conclue aussi rapidement que possible et il ne désire aucun accroissement territorial aux dépens de la Russie. M. de Seidler affirme que le gouvernement considère la Pologne comme un Etat indépendant, auquel l'Autriche-Hongrie ne veut pas dicter de forme constitutionnelle ou imposer des relations avec elle et qui pourra décider de son sort par le vote populaire sur des bases étendues.

L'Autriche-Hongrie est disposée à trouver des garanties efficaces pour que la population de la Pologne puisse prendre une décision en pleine liberté sans être entravée par les autorités occupantes. Il est vrai que l'Autriche-Hongrie a refusé d'évacuer les territoires occupés, comme le demandaient les Russes, mais c'est uniquement parce que cette évacuation aurait mis en péril les intérêts militaires de l'Autriche.

Troubles graves à Cracovie

Une dépêche de Zurich, 22 janvier, annonce que des troubles graves ont éclaté à Cracovie.

Les socialistes de Pologne et de Lithuanie

On mande de Copenhague, 20 janvier:

La conférence social-démocrate qui vient de se tenir à Varsovie, a voté à l'unanimité une résolution par laquelle les socialistes de Pologne et de Lithuanie protestent contre les négociations de Brześć-Litewski, ainsi que contre la régence actuelle en Pologne, qui n'est qu'un milieu favorable aux intrigues annexionnistes. La conférence appelle l'attention des travailleurs de Lithuanie et de Pologne sur la situation actuelle et les invite à combattre contre ce double danger.

DE LA CLARTÉ!

En commentant le récent discours que le prince Lubomirski a prononcé le 8 janvier dernier lors du voyage du Conseil de Régence polonais à Berlin, le *Temps* trouve que ce discours aurait pu être moins « obséquieux ». Il trouve aussi que le prince Lubomirski a fait à l'empereur Guillaume une offre d'alliance en disant: « Nous, Polonais, nous poursuivrons ensemble avec la nation allemande les grands buts qui garantiront à l'humanité sa prospérité et la paix générale ». Le *Temps* déclare que c'est là une constatation « pénible ». Elle le serait en effet si cette prétendue constatation de notre confrère était exacte. Mais tel n'est pas notre avis. Le Conseil de Régence et M. Kucharzewski ont fait ce voyage à Berlin et à Vienne surtout pour obtenir des concessions dans les négociations de Brześć-Litewski. Ils se rendent bien compte que ce qui se joue à Brześć, c'est sinon le sort de la Pologne, du moins celui de sa frontière orientale. Les Alliés, en effet, même victorieux, ne pourront pas exiger pour la Pologne une frontière encore plus poussée vers l'est, dans l'obligation où ils seront de ménager la Russie.

C'est probablement ce calcul qui a déterminé le ton « obséquieux » du discours du prince Lubomirski. Mais au moins ce discours n'a point engagé juridiquement l'avenir de la Pologne vis-à-vis de l'Allemagne.

Ceci dit, nous devons déclarer que le *Temps* nous étonne. Aujourd'hui il fait à l'adresse du gouvernement de Varsovie des réflexions attristées et aigres et pourtant le 14 décembre dernier (voir l'article « *L'ordre règne à Varsovie* »), il écrivait à son adresse ces paroles équivoques:

Ils peuvent tous compter sur la bonne volonté avec laquelle nous tâcherons de comprendre leur politique, et sur la bonne foi avec laquelle nous serons prêts à les aider.

Et le 24 novembre dernier, quelques jours avant l'ouverture de la conférence interalliée, on pouvait lire dans le *Temps* (voir l'article: « *Les Alliés et la Pologne* ») les lignes suivantes:

Le président du Conseil qui vient d'être désigné, M. Jean Kucharzewski, est un homme jeune et compétent à qui nous ne voulons nullement reprocher ses sympathies autrichiennes. Séquestrée entre l'anarchie russe et le militarisme prussien, la Pologne se trouve aujourd'hui dans une situation cruelle, et ceux de ses citoyens qui ont la lourde responsabilité de traiter avec l'invasisseur cherchent des appuis où ils peuvent. Les condamner alors que nous ne sommes pas en mesure de les secourir, ce ne serait ni juste ni politique; car la politique, Bismarck lui-même l'avouait, est l'art des possibilités.

Ces deux articles ont provoqué une grande émotion en Pologne. Les organes « activistes » *Głos*, *Godzina Polski* et *Goniec* triomphaient. Les journaux modérés, porte-paroles du *Club Politique des Partis*, étaient déconcertés et ne sa-

vaient que répondre. Ils pouvaient croire, en effet, que l'organe officieux français exprimait la pensée du Quai d'Orsay, c'est-à-dire que la France penchait vers la solution dite « autrichienne » de la question polonaise.

Mais d'où vient le ton mélancolique du dernier article du *Temps*? Est-ce parce que le discours « obséquieux » a été prononcé par le prince Lubomirski à Berlin et non à Vienne?

En tous cas, les articles de notre confrère mettent dans l'embarras les vrais amis de la cause de l'Entente. Ils fournissent de plus des arguments à la minorité ralliée à la solution « autrichienne » de la question polonaise, c'est-à-dire à la réunion du Royaume avec la Galicie et à l'union personnelle avec l'empereur Charles.

Une autre solution dite « allemande » est cependant projetée — c'est la réunion du Royaume avec la Lithuanie, et dans ce cas la Pologne serait unie avec l'Empire allemand par un lien encore non déterminé. Est-ce la connaissance de ce projet qui a causé la tristesse du *Temps*? Dans ce cas, nous approuverions complètement son article, mais alors il fallait souligner avec toute la netteté nécessaire que les Alliés repoussent aussi bien la solution « autrichienne » que la solution « allemande », que les Alliés veulent une Pologne grande et forte, comprenant une large côte maritime ainsi que tous les territoires indispensables à la reconstitution de son unité.

Quand comprendra-t-on que c'est là l'intérêt essentiel des Alliés, que c'est là le seul moyen d'endiguer le flot germanique, la seule manière d'assurer à l'Europe un équilibre durable?

CASIMIR SMOGORZEWSKI.

Conseil de Régence Polonais à Berlin et à Vienne

Nous publions aujourd'hui les deux discours que le prince Lubomirski prononça à Berlin et à Vienne, et les réponses des deux kaisers. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons encore que le prince Lubomirski parlait seulement sous la responsabilité du Conseil de Régence et non au nom de la nation polonaise. Nous avons dit aussi que la nation polonaise n'a pas une « profonde vénération » mais un mépris sans bornes pour Guillaume II.

Nous attirons cependant l'attention de nos lecteurs sur le fait que le prince Lubomirski a exprimé à l'empereur allemand sa reconnaissance et sa vénération pour les actes du 5 novembre 1916 et du 12 septembre 1917 seulement. Ensuite le prince Lubomirski a dit : « Nous, Polonais, nous poursuivrons ensemble avec la nation allemande les grands buts... » Et le kaiser, dans sa réponse, félicita les régents de ce qu'ils veulent servir leur patrie « en poursuivant ensemble avec l'empire allemand des buts... » Il y a là un chantage de la part du kaiser qu'il fallait souligner.

A BERLIN

Une dépêche de Varsovie du 7 janvier annonce que les trois régents de Pologne sont partis pour Berlin. Ils sont accompagnés du président du conseil polonais, M. Kucharzewski; du chef du cabinet civil, le prélat Chelmicki et d'autres hauts fonctionnaires. Le comte von Hutten-Czapski a été chargé de les accompagner dans leur voyage en Allemagne.

Le commissaire de l'empire près le gouvernement provisoire, comte Lerchenfeld, se joindra à eux à Berlin.

L'officielle *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit à propos de ce voyage :

Les régents seront reçus par le chancelier. Ils auront l'occasion de s'entretenir de façon approfondie de toutes les questions importantes avec les personnalités du gouvernement. Berlin les salue très cordialement et leur souhaite bon succès dans la tâche si difficile qui doit aboutir à des relations pleines de confiance amicale entre les deux gouvernements.

Les membres du Conseil de Régence polonais ont été reçus officiellement à leur arrivée à Berlin. Le général von Kessel, gouverneur militaire de Berlin, qui les attendait à la gare, les a salués, au nom du kaiser. Le prince Hatzfeld, fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, était également présent.

Les trois régents polonais ont rendu visite au chancelier, le 7 après-midi, et le comte Hertling a offert, le soir, un dîner en leur honneur.

Le 8 janvier à midi, les membres du Conseil de Régence ont été les hôtes du kaiser à déjeuner.

Le prince Lubomirski, au nom du Conseil de Régence, a adressé à l'empereur une allocution dans laquelle il a dit notamment :

Majesté impériale et royale,

Nous sommes heureux qu'il nous soit permis aujourd'hui d'exprimer à Votre Majesté Impériale notre profonde vénération et notre reconnaissance pour les actes qui ont rendu à notre patrie sa vie politique sous la forme d'une monarchie polonaise indépendante. Nous avons une confiance inébranlable que Votre Majesté, en présence des grandes tâches qui attendent leur solution, achèvera glorieusement, d'un commun accord avec son auguste allié, l'œuvre commencée de justice historique et accordera son aide, puissante à l'Etat en formation, en lui créant les conditions d'existence nécessaires pour un essor durable.

Nous sommes fermement convaincus qu'après l'établissement et la réalisation des droits revenant à l'Etat polonais, nous, Polonais, poursuivrons ensemble avec la nation allemande les grands buts qui garantiront à l'humanité sa prospérité et la paix générale.

Guillaume II a répondu :

Messieurs, illustres et révérends du Conseil de Régence,

Je me réjouis sincèrement de pouvoir vous saluer dans ma résidence comme les représentants autorisés de l'Etat polonais. C'est avec une vive satisfaction que je conclus de vos paroles que vous voyez, dans les actes accomplis par mon auguste allié et par moi la réalisation des vœux ardemment formulés depuis longtemps par le peuple polonais, à savoir la reconstitution du royaume de Pologne indépendant, et que vous croyez servir votre patrie au mieux en poursuivant ensemble avec l'empire allemand et la monarchie austro-hongroise des buts qui garantissent la prospérité de l'humanité et l'activité commune pacifique des peuples. En présence des calomnies de nos ennemis, j'éprouve avec reconnaissance que vous appréciez profondément mes efforts inlassables pendant un règne de presque trente ans pour être le champion et le protecteur de ces principes.

Je vous souhaite, messieurs, illustres et révérends, qu'il vous soit donné d'établir, dans un travail plein de succès, les bases de l'Etat polonais qui garantissent son développement pacifique comme un élément d'ordre, de progrès et de culture. Vous pouvez être sûrs de mon appui ainsi que de celui de mon gouvernement.

A VIENNE

Les membres du Conseil de Régence polonais ont été reçus jeudi 10 janvier, par l'empereur au château de Laxembourg.

Au cours de cette réception, des discours ont été échangés, puis les membres du Conseil de Régence ont été reçus par l'impératrice Zita.

A leur arrivée à Vienne, la gare était décorée aux couleurs nationales polonaises.

Voici le texte des discours échangés entre le chef du gouvernement polonais et l'empereur-roi :

Le prince Lubomirski s'est exprimé en ces termes :

Majesté impériale et royale apostolique,

Nous sommes heureux qu'il nous soit permis d'exprimer à Votre Majesté impériale notre profond respect et notre reconnaissance pour les actes qui ont rendu à notre patrie sa vie politique sous la forme d'une monarchie polonaise indépendante. Nous avons une confiance inébranlable que Votre Majesté, en présence des grandes tâches qui attendent leur solution, achèvera glorieusement, d'un commun accord avec son auguste allié, l'œuvre commencée de justice historique et accordera son aide puissante à l'Etat en formation en lui créant des conditions d'existence nécessaires pour un essor durable. Depuis plus d'un demi-siècle, les droits nationaux des Polonais ont joui dans la monarchie austro-hongroise de la protection riche en succès de la dynastie habsbourgeoise. Ainsi fut donnée aux Polonais la possibilité de développer leurs forces nationales et culturelles qui leur permirent d'envisager l'avenir avec confiance. Ainsi a été accordée aux Polonais, lorsque la guerre éclata, de former des légions qui, marchant avec feu avec l'armée austro-hongroise, ont prouvé par des faits d'armes que les aspirations de notre peuple à créer un Etat indépendant polonais ne se sont jamais éteintes. En Votre Majesté nous saluons le monarque puissant qui, maintenant les traditions de son auguste maison, est animé de sentiments et d'intentions bienveillants envers le peuple polonais.

Nous sommes convaincus que Votre Majesté, concevant avec son esprit profond et créateur les tâches de l'avenir, sera pour ses peuples un guide sur le chemin dont le but est une activité commune pacifique et bienfaisante de tous les peuples. Dans l'auguste personne de Votre Majesté impériale et royale apostolique, nous voyons le champion et le gardien des principes qui domineront le monde et qui apporteront le bonheur et la prospérité à toutes les classes de la communauté des peuples.

L'empereur Charles a répondu :

Messieurs illustres du Conseil de Régence,

C'est avec une joie sincère que je salue en vous les plus hauts dignitaires de l'Etat polonais et que je vous souhaite la bienvenue de tout cœur. Les paroles chaleureuses que vous venez de m'adresser me remplissent d'une joie bien vive et d'une satisfaction toute particulière. J'en conclus que vous voyez dans l'œuvre commencée par feu mon

grand-oncle, avec S. M. l'empereur allemand, l'œuvre dont j'ai repris la continuation avec le même intérêt profond pour la Pologne, sûr de réaliser les désirs de la nation polonaise. Il correspond à nos sympathies traditionnelles pour la Pologne et à la politique toujours poursuivie par nous que nous ayons pu faire naître l'ancien royaume de Pologne. Dans les combats soutenus par nos armées alliées et qui ont amené la libération de la Pologne, les légions polonaises ont fourni la preuve de leur extraordinaire courage et se sont assuré une page durable de gloire dans l'histoire de leur nation. La culture et la langue polonaises ont trouvé dans la monarchie une patrie sûre et de nombreux hommes d'Etat polonais de marque ont contribué à la grande œuvre politique de mon auguste prédécesseur. Les sentiments de confiance mutuelle résultant de ces relations seront renforcés dans l'avenir et constitueront une garantie que le peuple polonais assurera, dans un travail commun avec les puissances auxquelles il doit la renaissance de son existence politique, son bonheur et son avenir.

Vous pouvez compter sur mon appui vigoureux et bienveillant ainsi que sur celui de mon gouvernement en toutes circonstances. La tâche principale du développement de l'Etat polonais vous incombe à vous, messieurs illustres du Conseil de Régence, comme représentants actuels de la souveraineté de l'Etat polonais et vous mènerez à bonne fin cette tâche élevée avec l'assistance de la divine Providence. J'espère de tout mon cœur que cette grande œuvre patriotique réussira entièrement et que la Pologne sera un Etat florissant, ainsi qu'un gardien de la paix et un centre de civilisation dans l'est.

— Commentant ces allocutions, le *Fremdenblatt* dit que la place de la Pologne est aux côtés des puissances centrales, car le futur Royaume de Pologne doit être un asile de la paix et un berceau de la civilisation à l'est.

Nous ferons certainement — écrit-il — tout pour mettre en sécurité l'Etat polonais et pour le consolider. Nous assisterons cet Etat avec une sincère et loyale amitié.

En sa qualité de représentant du ministre des affaires étrangères, comte Czernin, le chef de section baron von Flotow a offert, le vendredi 11 janvier, en l'honneur des membres du Conseil de Régence polonais, un déjeuner auquel ont assisté entre autres l'ambassadeur d'Allemagne comte von Wedel, et le président du Conseil polonais.

L'empereur et l'impératrice ont offert samedi un déjeuner au château de Laxembourg en l'honneur du Conseil de Régence et des personnes de sa suite.

Les membres du Conseil de Régence et le premier ministre Kucharzewski ont quitté Vienne samedi après-midi pour rentrer à Varsovie.

— L'Agence Polonaise Centrale de Lausanne critique sévèrement le discours que le prince Lubomirski a prononcé à Berlin et à Vienne. En commençant par l'allocution que le prince Lubomirski adressa à l'empereur Charles, l'Agence Polonaise Centrale dit dans son communiqué du 14 janvier :

Ces paroles sont en si flagrante contradiction avec le réel état de choses que l'on pourrait en inférer que le Conseil de Régence ne semble pas avoir le contact désirable avec l'opinion publique dans la Pologne autrichienne. Celle-ci se rend bien compte de la valeur réelle du système gouvernemental qui, sous le couvert de la tolérance pour la langue polonaise et d'un respect hypocrite pour les souvenirs du passé de la nation polonaise, s'est efforcé tout d'abord de faire pénétrer dans l'âme des Polonais, des sentiments dynastiques en faveur des Habsbourg, tout en exploitant le pays économiquement et politiquement au profit du centralisme viennois.

Encore moins l'opinion publique en Pologne ne saurait se solidariser avec le passage du discours du prince Lubomirski à l'empereur Guillaume, passage où il a affirmé que le Conseil de Régence est convaincu que « nous, Polonais, de concert avec la nation allemande tendrons à ces grands buts qui contiennent la garantie du bien de l'humanité et de la paix générale ». La responsabilité de ce passage de l'allocution du prince Lubomirski à Berlin retombe tout entière sur le Conseil de Régence.

La nation polonaise ne peut voir dans les souverains des Empires centraux, et surtout en Guillaume II, les champions du bonheur de l'humanité, ainsi que le prince Lubomirski a trouvé bon de le leur dire. La nation polonaise ne peut avoir une vénération profonde pour celui qui a toujours opprimé et opprimé encore les Polonais. La nation polonaise ne peut pas poursuivre les grands buts de l'humanité de concert avec les nations allemandes, car la volonté de celles-ci est opposée aux principes essentiels que fait valoir l'humanité entière à l'égard de la Pologne, notamment en ce qui concerne la restitution des terres foncièrement polonaises iniquement ravies lors des partages.

— Le *Temps* du 10 janvier consacre au voyage des Régents son article éditorial intitulé : *Les Polonais chez Guillaume II* dont nous extrayons quelques passages essentiels :

Personne n'attachera une signification précise aux mots pompeux par lesquels le régent polonais et l'empereur allemand ont défini les buts de leur alliance. Combien de fois a-t-on entendu dire que l'alliance austro-allemande

était destinée à garantir la paix, jusqu'au moment où elle a précisément servi à provoquer la guerre! Mais tout le monde retiendra que le prétendu royaume indépendant de Pologne, avant même d'avoir des frontières et un roi, avant même que la population ait pu manifester ses volontés les plus élémentaires, est condamné à devenir l'allié de l'Allemagne — et, par la permission spéciale de Guillaume II, l'allié de l'Autriche par-dessus le marché.

Cette pénible constatation ne fait que confirmer des bruits et des indices qu'on avait pu noter déjà. Quand M. Kucharszewski a été agrégé par l'Allemagne comme président du Conseil polonais, au mois de novembre dernier, on a assuré qu'il avait été forcé d'accepter une condition préalable : la future armée polonaise serait commandée par le général allemand von Beseler. Peu après, on voyait démissionner subitement M. Louis Gorski, qui avait remplacé à la tête de la commission militaire polonaise le général Pilsudski, incarcéré par les Allemands; et les journaux polonais n'indiquaient point les causes de cette démission. Le président du Conseil lui-même, interrogé le 3 décembre par un journaliste qui lui demandait son avis sur l'armée polonaise, répondait que la question ne dépend pas des Polonais. Le général von Beseler, qui haranguait le 1^{er} janvier les troupes allemandes de Varsovie, ne leur a pas dit que leur mission était terminée : il a déclaré qu'elles étaient là pour assurer à la Pologne une paix « bénie », ce qui semble bien signifier que l'occupation militaire continuera — avec toutes ses bénédictions. Au surplus, on sait que le cabinet Kucharszewski a été constitué sans ministre de la guerre. Le président du Conseil a élaboré, paraît-il, un projet qui transférerait l'administration militaire aux autorités polonaises; mais ce projet, tel que l'a analysé une dépêche Wolff du 11 décembre, est muet sur la question du commandement, et il ne semble pas avoir abouti jusqu'à présent.

Devant tous ces indices concordants, une grave question se pose : est-il d'ores et déjà convenu, soit entre l'Allemagne et l'Autriche, soit entre les puissances centrales et le gouvernement polonais de Varsovie, que l'armée du futur « royaume indépendant de Pologne » sera placée sous le contrôle allemand? S'il n'en est pas ainsi, le gouvernement de Berlin et surtout celui de Vienne auront évidemment hâte de protester. Et s'ils gardent le silence — ce qui sera la manière la plus éloquente de confirmer nos suppositions — on verra par un exemple éclatant comment ils entendent le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ce sera là un utile éclaircissement, à l'heure où une ombre si épaisse couvre les pourparlers de Brześć-Litewski.

— M. A. Gauvain, l'éminent leader de la politique extérieure du *Journal des Débats*, écrit à ce propos le 16 janvier :

Les comptes rendus télégraphiés (des négociations de paix de Brześć-Litewski) font une simple allusion à la Pologne. C'est pourtant la question principale. La Pologne sera-t-elle consultée dans son ensemble, ou seulement celles de ses provinces qui sont occupées par l'ennemi? L'Allemagne ne songe pas un seul instant à permettre un referendum général polonais. Elle interdira de même un referendum limité. Elle veut disposer de la Pologne comme elle l'entend, et non comme les Polonais le désirent. D'accord avec l'Autriche, elle a donc constitué à Varsovie un Conseil de Régence et un ministère composé d'hommes disposés à s'entendre avec elle. Les régents sont allés à Berlin, puis à Vienne, rendre hommage à Guillaume II et à Charles I^{er}. Ils ont tenu aux deux souverains le langage le plus déferent, on peut même dire le plus obséquieux. Les cabinets de Vienne et de Berlin interprètent cette démonstration de dévouement comme une manifestation légale de la volonté du peuple polonais. Et le tour est joué.

La protestation des peuples martyrs

Sous la présidence de M. Gaston Doumergue, sénateur, ancien président du conseil, le comité de *l'Effort de la France et de ses Alliés* a donné jeudi après midi, 17 janvier, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une consécration solennelle à « la protestation des peuples martyrs ».

M. Archag Tchobanian, poète arménien, a parlé du peuple arménien. Il a exprimé l'espoir que les atrocités dont ce dernier a été victime seront vengées.

M. Dumont-Wilden, l'homme de lettres et publiciste belge, a évoqué ensuite héroïsme de la Belgique.

Puis M. Antoni Potocki, vice-président de l'Union Nationale Polonaise, prit la parole et souligna l'analogie des rôles de la France et de la Pologne en Europe. De même que la France à l'Occident, la Pologne est à l'Orient gardienne de l'équilibre européen. Ces deux pays sont les soutiens du régime de la justice en Europe, les véritables places d'armes pour le rassemblement des peuples dont la liberté est menacée. L'affaiblissement ou la chute de l'un d'eux entraîne fatalement l'affaiblissement de l'autre.

Les dates où la Pologne a subi la séparation et l'asservissement — a dit M. Potocki — coïncident avec les éclipses de la puissance française. Quand, en 1870, la France fut mutilée, l'Europe ne bougea pas, mais, en même temps, on peut dire que l'opinion publique avait cessé d'exister et que l'Europe entière était menacée. Le peuple polonais attend son indépendance pour que la Pologne devienne aux marches de l'Est, le rempart de l'Europe. (Applaudissements.)

Nous autres Polonais, nous comprenons qu'une France forte est indispensable à l'Europe en général et à la Pologne en particulier. La France était, est encore et sera toujours une place d'armes où se rassembleront les peuples dont la liberté et l'indépendance seront menacées.

La France commence seulement à comprendre qu'une Pologne indépendante et souveraine est nécessaire à l'équilibre européen. Mais la Pologne a compris depuis longtemps déjà qu'une France puissante, une France renforcée par de nouvelles alliances pour ne pas être victime d'un ennemi plus fort, est indispensable elle aussi à cet équilibre.

Et c'est pourquoi la Pologne regarde avec anxiété vers l'Occident. *La France a-t-elle compris le rôle de la Pologne dans l'Europe Orientale, rôle identique au sien dans l'Europe Occidentale?*

L'ennemi qui déjà aujourd'hui est trop fort pour la France ne doit pas devenir demain plus fort aux dépens de la Pologne. Et la situation, à l'Orient, des peuples opprimés ne doit pas être empirée par le manque d'un Etat polonais indépendant qui peut seul les affranchir et leur apporter la liberté! (Applaudissements.)

Puis M. Potocki a examiné la situation actuelle en Pologne. La Pologne recouvrera son indépendance, il en a exprimé ainsi la conviction :

Quant à l'espoir — plus encore — à la certitude que cette solution sera adoptée par les alliés victorieux dans cette guerre, elle se base sur ce fait que tout l'avenir démocratique de l'Europe est menacé aujourd'hui par le pangermanisme. Pour assurer enfin le régime du droit en Europe la suprématie germanique doit être brisée. Or, parmi les nations dont l'intérêt est de sauvegarder le régime du droit et dont le sort commun seul pourra assurer l'avenir, la Pologne est une des plus fortes, c'est-à-dire une des plus nécessaires. (Applaudissements.)

Mlle Hélène Vacaresco, femme de lettres, exprima en termes poétiques toute sa confiance en l'avenir de la Roumanie.

Au nom de M. Cvijic, de l'Académie de Serbie, M. Paul Labbé secrétaire général du comité *l'Effort de la France et de ses Alliés*, a parlé pour cette courageuse et malheureuse nation qui, avant la guerre, était si riche, si saine, si laborieuse.

M. Chekri Ganem, poète syrien, a dépeint à son tour les souffrances de son pays d'origine, la Syrie, et a salué les succès des Alliés en Palestine, succès qui amèneront la délivrance de ces pays martyrs.

Enfin M. Edouard Beneš, professeur à l'université de Prague, a dit avec éloquence la situation tragique de la nation tchéco-slovaque pendant la guerre.

M. Gaston Doumergue, répondant aux précédents orateurs, a rendu à son tour hommage aux vaillantes nations dont les émouvantes protestations ont remué profondément le nombreux auditoire.

Les négociations de paix de Brześć-Litewski et la Pologne

Les négociations de paix de Brześć-Litewski se traînent péniblement. Trotzky et von Kühlmann discutent selon une méthode singulière : ils ne sont pas encore d'accord sur un point et déjà ils abordent l'autre. En résumé l'accord ne se fait sur aucun point. Trotzky résiste aux manœuvres habiles de von Kühlmann, mais c'est une résistance en paroles, d'ailleurs souvent incohérentes. Trotzky a un dilemme tragique à résoudre : s'il cède — son idéal de paix démocratique ne se réalisera point; s'il résiste — les négociations seront rompues et alors les « commissaires du peuple » seraient obligés de commencer une guerre sainte révolutionnaire. Or cette guerre, prêchée par Krylenko, est impossible et Trotzky n'est pas si bête pour ne pas le comprendre. Il cédera donc selon toutes probabilités.

L'Allemagne par contre réalise son plan qui est celui d'imposer à la Russie ses propres conditions de paix. Pendant les premières séances plénières, les 22 et 25 décembre dernier, von Kühlmann et le comte Czernin firent aux Russes des déclarations hypocrites assurant qu'ils veulent une paix équitable et juste sans annexions effectuées par la force. Ils furent d'ailleurs sévèrement réprimandés pour leurs paroles « conciliantes » par les feuilles pangermanistes, et déjà à la 3^e séance, le 28 décembre, ils refusèrent

d'évacuer les territoires envahis en Pologne, en Lithuanie et en Courlande. Ce refus a provoqué une suspension des pourparlers qui ont cependant repris le 9 janvier. Le 10, à la 5^e séance plénière, les chefs de délégations ennemis menacèrent de recommencer la guerre si les maximalistes ne cédaient pas. Le 12, le général Hoffmann rappela aux Russes qu'ils sont des vaincus et seront traités comme tels.

Les conférences avec l'Ukraine.

On mande de Brześć-Litewski, le 17 janvier (source austro-allemande) :

Au cours de la conférence d'aujourd'hui entre les délégations de la Quadruplice et de l'Ukraine, on a commencé par résumer les résultats jusqu'ici obtenus par les entretiens confidentiels qui eurent lieu sur les questions politiques.

Le comte Czernin releva le principe général, reconnu non seulement par les négociations de Brześć-Litewski en général, mais aussi par la délégation ukrainienne, que toute ingérence d'une partie dans les affaires intérieures de l'autre est inadmissible. D'autre part, il a été convenu qu'en vue de la paix devant assurer le développement des relations durables et amicales, les deux parties seraient prêtes à discuter les diverses questions de politique et de culture qui les intéressent, sous condition de réciprocité complète. Le comte Czernin cita à ce propos, comme exemple, la discussion du sort futur des minorités polonaises qui se rattacherait au futur Etat ukrainien.

La délégation ukrainienne a pris connaissance de ces déclarations et les a approuvées, remarquant que, sur leur base, elle poursuivrait les négociations.

(Nos lecteurs remarqueront que le comte Czernin, malade, est guéri quand il s'agit de s'entretenir avec les Ukrainiens.)

Le Temps du 21 janvier reçoit de la Russie méridionale, par une voie indirecte, les informations suivantes :

La présence de la délégation ukrainienne à Brześć-Litewski, a été dès le début, l'occasion d'un incident qui jette une intéressante lumière sur les relations futures de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les délégués ukrainiens ayant tout d'abord demandé que l'indépendance de l'Ukraine fût reconnue par les puissances centrales, l'Autriche posa deux conditions qui consistaient en ceci : l'Ukraine devait s'engager à ne pas intervenir dans la politique intérieure des Etats voisins, et l'intégrité territoriale de la double monarchie ne devait jamais être mise en question. C'étaient là des précautions que la diplomatie autrichienne essayait de prendre contre les revendications ukrainiennes, qui visent certaines régions de l'ancien royaume de Pologne.

Les Ukrainiens ayant refusé catégoriquement de souscrire aux conditions posées par l'Autriche, les pourparlers furent interrompus pendant trois jours. Au bout de ce délai, l'Autriche consentit, sous la pression de l'Allemagne, à retirer ses conditions et à reconnaître purement et simplement l'indépendance de l'Ukraine. L'Allemagne avait hâte, en effet, d'ouvrir avec les Ukrainiens des pourparlers relatifs à l'achat et au transport des récoltes qui se trouvent dans la Russie méridionale.

Mais l'Allemagne, en nouant des relations avec l'Ukraine, obéit aussi à des raisons politiques. Les revendications ukrainiennes en Galicie et dans le Royaume de Pologne seraient pour elle un moyen de tenir en équilibre les ambitions de l'Autriche et les aspirations des Polonais. Les Ukrainiens, dont le sentiment national s'est affirmé surtout dans leur résistance d'autrefois contre la domination de la Pologne et dans leurs luttes récentes contre les grands propriétaires fonciers de nationalité polonaise, seraient d'ailleurs beaucoup plus tentés de chercher un appui à Berlin qu'à Vienne.

Bref, l'Allemagne ferait au besoin des concessions territoriales, à l'Ukraine au détriment même de la Pologne!

Une dépêche de Brześć-Litewski, le 20 janvier (source austro-allemande), dit :

Les négociations entre les délégations des puissances centrales et celle de la République de l'Ukraine ont donné comme résultat qu'une entente est intervenue sur les bases d'un traité de paix à conclure.

L'état de guerre sera déclaré « terminé » et les bases sont décidées à vivre désormais ensemble sur un pied de paix et d'amitié.

Les troupes adverses sur le front seront retirées dès la conclusion de la paix.

Les contractants sont d'accord pour que le traité de paix prévienne la reprise immédiate des rapports économiques et juridiques. Les rapports diplomatiques et consulaires seront repris aussitôt.

Et quelles frontières a-t-on fixées à ce nouvel Etat?

Résolutions du Parti Populaire Polonais de Galicie et les négociations de Brześć-Litewski.

Les députés du Parti populaire polonais, groupe le plus nombreux du Club parlementaire polonais à Vienne, dans une réunion tenue à Cracovie le 29 décembre ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes touchant la participation

des Polonais aux conférences de Brześć-Litewski :

Les députés du *Parti populaire polonais* constatent que la question polonaise est une question d'ordre international et ne peut être définitivement résolue que par les représentants de tous les Etats et de toutes les nations de concert avec les Polonais.

Les députés du *Parti populaire polonais* constatent que l'Etat polonais possède le plein droit d'avoir ses représentants aux négociations de paix actuellement en cours avec la Russie.

Les députés du *Parti populaire polonais* sont d'avis que les représentants de la Pologne doivent parler et agir au nom de toutes les parties de la Pologne, à titre de plénipotentiaires autorisés de toute la nation.

Les députés du *Parti populaire polonais* invitent le Club parlementaire polonais à approuver unanimement les précédentes résolutions et à se solidariser avec les députés du Parti populaire.

Le comte Tarnowski à Brześć ?

Les journaux allemands du 18 janvier annoncent que le comte Adam Tarnowski, envoyé par le gouvernement austro-hongrois, va partir pour Brześć-Litewski pour y prendre part aux négociations.

Le *Temps* du 20 janvier écrit à ce propos :

Le comte Adam Tarnowski, diplomate dont on a l'habitude de louer le talent et de redouter le caractère, est sans doute chargé de défendre officieusement les intérêts de la Pologne — d'une Pologne plus ou moins promise aux Habsbourg. Il ne lui a pas été permis de jouer ce rôle officiellement. A deux reprises, l'automne dernier, le conseil de régence qui siège à Varsovie avait proposé de lui confier la présidence du conseil. Sa candidature fut écartée par le chancelier Hertling, comme elle l'avait été par le chancelier Michaelis, car elle se heurtait, assure-t-on, au veto des autorités militaires prussiennes. Sous le déguisement de « commissaire » austro-hongrois, le comte Adam Tarnowski a-t-il trouvé néanmoins le moyen de participer aux pourparlers ? Cela fait l'éloge de sa ténacité, mais quelle autorité posséderait-il et quelles instructions recevrait-il ? On conviendra que l'indépendance de la Pologne ne grandit pas vite, à l'ombre du militarisme prussien. Et encore faudrait-il attendre la conclusion de la paix que les puissances centrales négocient si laborieusement avec les maximalistes, pour voir commencer la première des trois périodes transitoires au bout desquelles M. de Kühlmann fait entrevoir aux pays envahis « la pleine perfection de leur organisation nationale ». Le comte Adam Tarnowski devra être très patient.

Le siège des négociations de paix transféré à Varsovie ?

Une dépêche de Petrograd aux *Daily News* (que nous citons sous réserves, étant donné que M. Trotzky avait renoncé à demander le transfert des négociations en une autre ville que Brześć-Litewski, annonce que la conférence de paix serait transportée à Varsovie, la Pologne étant considérée comme territoire neutre.

INFORMATIONS DIVERSES

● Un concert de gala Franco-Polonais.

La *Société Frédéric Chopin* donnera le jeudi 14 février, à 3 heures, salle Gaveau, 45, rue de La Boétie, un grand concert de gala Franco-Polonais, organisé par M. Edouard Ganche, au profit des soldats polonais en France, des victimes de la guerre en Pologne et des prisonniers polonais. Nous donnerons dans un prochain numéro le programme de cette belle manifestation.

● Les cours de Mile Joteyko à la Faculté des Lettres.

Mlle Dr. méd. J. Joteyko, notre distinguée compatriote, ancien chef du Laboratoire de Psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles. Directrice de la Faculté de Pédagogie, chargée de conférences au Collège de France en 1916, fera un cours libre à l'Université de Paris (Sorbonne, Faculté des Lettres), autorisé pour l'année 1917-1918, sous le titre : « *L'Etude Expérimentale de l'Intelligence* ».

Elle a commencé son cours le Lundi 21 janvier 1918, à 5 heures, à l'amphithéâtre Michelet, et le continuera les lundis suivants à la même heure.

Le cours comportera trois parties et sera divisé en chapitres qui correspondront à des leçons.

● Une Médaille d'Honneur de 1870-71.

Nous apprenons que le Conseil général d'administration de la *Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer* (1870-1871) a décerné à notre compatriote, M. Ladislas Cieszkowski, un diplôme avec Médaille d'Honneur en argent, en reconnaissance des services rendus à la XVIII^e section de Paris.

Tous nos compliments à notre distingué compatriote.

“ LA PEINTURE POLONAISE ”

SÉRIE DE CINQUANTE REPRODUCTIONS EN COULEURS FAC-SIMILÉ DES MEILLEURES ŒUVRES DES PEINTRES CONTEMPORAINS POLONAIS

(Format 18 x 30; collés sur carton gris format 28 x 40)

Avec description de chaque œuvre et étude critique en français et en polonais sur son auteur dues à la plume de T. Jaroszyński, écrivain polonais bien connu.

Édition Polonia. — Impression d'art I. Lapina.

Prix de la collection en album : 100 fr.

On peut se procurer des planches séparées à 2 fr. chaque.

(A l'exception de celles de Siemiradzki et de Wyspiański)

En province on n'expédie pas au-dessous de 5 exemplaires (Port : 2 fr.).

1. J. Matejko. — *Le verdict* (Czytanie wyroku).
2. Juljusz Kossak. — *L'enfant du désert* (Farys).
3. W. Gerson. — *Le Repos* (Odpoczynek).
4. J. Brandt. — *Le guide* (Przewodnik).
5. M. Gieryski. — *Passage d'une rivière gelée* (Przejście ułanów przez zamrzniętą rzekę).
6. W. Czachórski. — *La femme aux fleurs* (Dama z kwiatami).
7. J. Chełmoński. — *Concert de grenouilles* (Koncert żab).
8. A. Gieryski. — *L'intérieur de l'église Saint-Marc* (Wnętrze kościoła Św. Marka).
9. H. Siemiradzki. — *Projet de rideau pour le théâtre de Cracovie* (Projekt kurtyny teatru krakowskiego).
10. W. Pruszkowski. — *Madey, célèbre brigand, héros de la légende populaire* (Madej).
11. A. Wierusz-Kowalski. — *Le pillard* (Rabuş).
12. H. Piątkowski. — *La bergère* (Pastuszka).
13. A. Piotrowski. — *Avant la chasse* (Przed polowaniem).
14. L. Wyczółkowski. — *Les pêcheurs* (Rybak).
15. J. Fałat. — *La neige* (Śnieg).
16. W. Piechowski. — *L'enfant malade* (Chore dziecko).
17. J. Malczewski. — *La muse* (Muza).
18. K. Pochwański. — *Portrait de Henri Sienkiewicz* (Portret Henryka Sienkiewicza).
19. Wojciech Kossak. — *Le cavalier et la jeune fille* (Szaser i dziewczyna).
20. M. Gottlieb. — *Shylock et Jessica* (Shylok i Jesyka).
21. J. Ryszkiewicz. — *Clair de lune* (W noc księżycową).
22. F. Ejsmond. — *L'amour maternel* (Matka).
23. F. Żmurko. — *La vision de Faust* (Widzenie Fausta).
24. T. Axentowicz. — *Danse polonaise* (Oberek).
25. S. Lentz. — *Portrait de l'historien Jabłonowski* (Portret historyka Jabłonowskiego).
26. O. Boznańska. — *Portrait d'une petite fille* (Dziewczynka).
27. A. Kędziński. — *Vannage* (Przesiewanie).
28. W. Tetmajer. — *La fête de l'Assomption en Pologne* (Matka Boska Zielna).
29. W. Pawliszak. — *Combat* (Utarczka).
30. S. Masłowski. — *La place du marché à Kazimierz* (Rynek w Kazimierzu).
31. Cz. Tański. — *Enfants des environs de Łowicz* (Dzieci łowickie).
32. H. Wawrzeniecki. — *Sorcière condamnée au bûcher* (Palenie czarownicy).
33. H. Weysenhoff. — *La neige* (Śnieg).
34. J. Stanisławski. — *Le nuage* (Obłok).
35. W. Podkowiński. — *Enfants dans un jardin* (Dzieci w ogródku).
36. J. Pankiewicz. — *Portrait de Félix Jasieński* (Portret Feliksa Jasieńskiego).
37. J. Rapacki. — *La forêt* (Las).
38. L. Janowski. — *Portrait* (Portret).
39. S. Popowski. — *Coucher de soleil* (Zachód słońca).
40. S. Wyspiański. — *Portrait de Mme Leszczyńska, artiste dramatique* (Portret artystki dramatycznej Leszczyńskiej).
41. F. Ruszczyk. — *Ballade* (Ballada).
42. W. Weiss. — *Portrait de la mère de l'artiste* (Portret matki).
43. J. Piękowski. — *Annonciation* (Zwiastowanie).
44. T. Ziomek. — *Coucher de soleil en hiver* (Zimowy zachód).
45. E. Okuń. — *Concert* (Koncert).
46. B. Kowalewski. — *Un vieux pin* (Stara sosna).
47. V. Hofman. — *La confession* (Spowiedź).
48. S. Straszkiwicz. — *Le crépuscule* (Zmierzch).
49. K. Sichulski. — *Le pêcheur* (Rybak).
50. F. Pautsch. — *A l'heure du crépuscule* (W przedwieczorną chwilę).

REVUE DE LA PRESSE

La *Liberté* du 13 janvier dernier publie un remarquable article de M. MAURICE FRESNOY intitulé « *La libre Pologne de M. Wilson* ». Nous en citons des passages importants :

L'accès d'un Etat polonais à la mer, c'est la Vistule affranchie des barrages, péages et vasselages prussiens ; c'est la libération commerciale, industrielle et agricole d'une des réserves économiques de l'Europe ; c'est le retour progressif de Dantzig, seuil germanisé d'une terre slave et d'une mer extra-germanique, à sa liberté ethnique et à son rôle international. L'opération est d'importance ; la richesse présente et future de la Pologne, l'intensité du trafic fluvial qui doit en drainer la meilleure part sont deux des éléments essentiels de la nouvelle Europe.

La « Pologne polonaise » détient, en stocks massifs, les deux matières premières de la civilisation de guerre et de paix. Le bassin de la haute et moyenne Vistule offre à l'extraction une certaine de milliards de tonnes de charbon ; ses gisements de fer sont évalués à une vingtaine de milliards de francs. A ces fortunes fondamentales s'ajoutent les champs de pétrole qui, sur la seule Galicie, couvrent 8.000 hectares et pourraient fournir 450 millions de quintaux. Les gisements de zinc et de sel, un bel échantillonnage des bois complètent ces réserves d'une abondance peu comparable, dont la diffusion à travers l'Europe doit être soustraite au contrôle des Empires centraux.

L'adaptation industrielle a très vite égalé la capacité productrice. Le cas est exemplaire du développement usinier de Lodz, multipliant en dix ans sa population par 13 et comptant, à la veille de la guerre, plus de 350.000 ouvriers qui en font un des centres de l'industrie textile d'Europe.

Mais si la libre Pologne de demain, les Polognes tributaires d'aujourd'hui enrichissent ainsi les quatre-cinquièmes du bassin de la Vistule, la Prusse demeure maîtresse de la sortie de ces richesses ; elle peut à son gré tirer le

verrou de ses douanes — ou de ses usines — devant la production polonaise qu'elle ne consomme ou ne réquisitionne pas. A la « gare d'eau » frontière de Nieszawa, les Polognes font bon mal à descendre deux mille chalands de minerais et de blé, deux mille radeaux de bois divers. Et une grande ville prussienne s'est artificiellement développée à la dernière étape fluviale du trafic polonais : l'antique Gedanum est devenue Dantzig et apporte à la prospérité germanique l'involontaire concours de l'effort polonais.

Mais assez d'éléments slaves subsistent tout au long de la basse Vistule et au cœur même de Dantzig pour que la révision nationale suive spontanément ici la révision économique : en affranchissant la rivière, ce n'est pas seulement la terre d'où elle sourd, c'est la race entière qui exploite ses rives et son cours dont la libération est assurée.

L'intérêt polonais n'est d'ailleurs pas seul en jeu dans cette rupture de dignes politiques et économiques. Une libre voie de 5.000 kilomètres, donnant accès aux greniers et aux gisements de Pologne, ajoute au capital d'exploitation européen un puissant instrument ; d'autant que — l'accaparement prussien écarté — la réalisation du projet d'une liaison Vistule-Dniester par un canal de 65 kilomètres assurerait une ligne navigable de plus de 10.000 kilomètres et l'écoulement vers une Baltique franche d'un ravitaillement illimité pour l'industrie, le trafic et d'abord l'alimentation des peuples libres.

— La *Revue Contemporaine* du 25 décembre dernier publie une étude du Dr WĘGLEŃSKI intitulé « *La Pologne et ses revendications* ».

Massage médical et chirurgical. Ecrire M^{lle} M. S. à l'Administration de Polonia.

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS. — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.